

VOUS PROPOSEZ, VOUS CHOISISSEZ, NOUS RÉALISONS !

BUDGET PARTICIPATIF
2022 SAISON 2



DÉPÔT DES PROJETS

Du 17 janvier
au 25 février 2022

Sur www.jeparticipe-soisy.fr

UNE QUESTION ? UN RENSEIGNEMENT ?

jeparticipe@soisy-sous-montmorency.fr



www.soisy-sous-montmorency.fr



@SoisysousMontmorency



BUDGET PARTICIPATIF SOISY-SOUS-MONTMORENCY

COMMENT ÇA MARCHE ?

La Ville de Soisy-sous-Montmorency développe les initiatives partagées avec les Soiséens et met en place une démarche participative.



UNE DÉMARCHE OUVERTE AUX SOISÉENS

Les Soiséens âgés de 11 ans et plus, sans condition de nationalité, peuvent déposer un projet*. Le dépôt du projet se fait de manière individuelle ou collective : association, en famille, entre voisins, entre amis, entre élèves d'une même classe, etc. Tous les Soiséens, à partir de 11 ans et sans autre condition, peuvent prendre part au vote.

*sauf exceptions prévues par le règlement.

POUR FINANCER DES PROJETS BÉNÉFICIAIRES AUX SOISEENS

Le budget participatif permet de financer des projets d'investissement, de fonctionnement, ou mélangeant les deux, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général. C'est à dire qu'ils doivent bénéficier à un nombre important de Soiséens, voire potentiellement tous les Soiséens. Le projet doit être compris entre 3000 et 24 000 euros TTC, être situé sur l'espace public et relever des compétences de la Commune.

100 000 EUROS

Réservés aux projets des soiséens

VOUS PROPOSEZ

Déposez votre projet, d'un montant situé entre 3000 et 24 000 euros ttc sur www.jeparticipe-soisy.fr

VOUS CHOISISSEZ

Un vote citoyen pour choisir les projets qui seront réalisés par la ville

LA VILLE FINANCE ET RÉALISE VOS PROJETS

Les projets lauréats seront financés et mis en œuvre par la ville de Soisy-sous-Montmorency.



www.jeparticipe-soisy.fr

VOTRE ESPACE DÉDIÉ AU BUDGET PARTICIPATIF

- Consultez le règlement du budget participatif
- Créez votre compte et déposez votre projet
- Votez pour vos projets préférés

LE CALENDRIER



PHASE 1

Du 17 janvier au 25 février 2022 :

JE DÉPOSE MES PROJETS

Déposez vos projets sur la plateforme www.jeparticipe-soisy.fr ou au moyen du formulaire papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville et dans les centres sociaux municipaux.



PHASE 2

Du 28 février au 2 mai 2022 :

LA VILLE ANALYSE LES PROJETS

Après un premier examen de recevabilité, les services municipaux examinent techniquement et financièrement les projets déposés, en lien avec les porteurs. Pendant cette phase, il est possible que le projet évolue.



PHASE 3

Du 1^{er} au 17 juin 2022 :

JE VOTE POUR MES PROJETS PRÉFÉRÉS

Les Soiséennes et les Soiséens, à partir de 11 ans, et sans autre condition de participation, votent pour les projets proposés.

DÉPOUILLEMENT

Les votes numériques sont comptabilisés et les votes papiers sont dépouillés par 3 membres du Conseil Municipal de Jeunes.



PHASE 4

À partir de juillet 2022 :

LA VILLE RÉALISE LES PROJETS LAUREATS



VOUS N'AVEZ PAS INTERNET ?

LA VILLE PENSE À VOUS

Afin de donner à tous les Soiséens la possibilité de participer au Budget Participatif, il est possible de déposer son projet en version papier. Le vote sera également possible au moyen d'une urne.

COMMENT DEPOSER SON PROJET VERSION PAPIER

Les formulaires papiers doivent être retirés et déposés en main propre du 17 janvier au 25 février :

à l'accueil de l'Hôtel de Ville

2 avenue du Général de Gaulle,

- le lundi de 13h30 à 19h
- du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h,
- le samedi de 8h30 à 11h45.

au Centre Social Municipal Les Campanules

19 rue de l'Égalité,

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
- le samedi de 9h à 12h.

au Centre Social Municipal Les Noël's

9 avenue de Normandie

- du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 19h.

Un récépissé de dépôt sera remis à chaque participant. Les envois postaux ou les dépôts en boîte aux lettres ne seront pas pris en compte.

Horaires donnés à titre indicatif, valables sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels. Ces horaires sont susceptibles d'être aménagés en fonction des décisions gouvernementales liées à la situation sanitaire.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

Ces exemples sont donnés à titre indicatif. Les projets déposés ne doivent pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ni d'un projet déjà mis en place, en cours d'exécution ou prévu par la Municipalité. Consultez le règlement du budget participatif pour voir l'ensemble des critères de recevabilité d'un projet.

LES LAUREATS 2021

Réalisation d'une fresque sur le mur de Tennis

Remise en état du mur des terrains de tennis au stade municipal, peinture d'une fresque par un artiste sur le mur, visible par tous dans le stade, pour faire le lien entre sport et culture.

HandiSoisy en Fête

Ateliers de sensibilisation au handicap et au handisport par des associations Soiséennes et des associations spécialisées.

Chemin de la Biodiversité

Création d'un parcours pédagogique (panneaux d'identification de la végétation, panneaux historiques) au Chemin du Refoulons, installation de nouvelles lisses de sécurisation et de corbeilles supplémentaires.

Awards 2021

Organisation d'une soirée pour mettre à l'honneur et récompenser les bacheliers Soiséens et des personnalités Soiséennes au parcours exceptionnel (sport, entrepreneuriat).

Sécurisation de l'avenue de Paris

Installation d'un radar pédagogique avenue de Paris pour inciter les automobilistes à respecter la vitesse de circulation.

Aménagement sur les abords du petit lac

Installation de 2 corbeilles de rue supplémentaires sur ce site très fréquenté pour améliorer la propreté.

Cendriers Citoyens

Distribution de cendriers de poche pour limiter les jets de mégots au sol et maintenir notre ville propre.



www.soisysous-montmorency.fr



@SoisysousMontmorency

Rendez-vous sur www.jeparticipe-soisy.fr

